

Québec, le 26 janvier 2011

Monsieur Roger Lavoie
Ville de Saguenay
201, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec) G7H 5B8

**Objet : Projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière
à Saguenay**

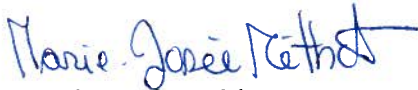
Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission du BAPE chargée de l'examen du projet précité vous soumet les demandes suivantes :

1. Suite à la lecture du schéma d'aménagement révisé de la ville que vous nous avez fait parvenir, nous n'avons pu établir avec certitude la localisation de la zone tampon dont la fiducie foncière Les Verts boisés du fjord a fait mention lors de la seconde partie de l'audience publique tenue le 13 décembre 2010. Nous supposons qu'il s'agit en fait de la zone définie comme « Fonction récréative et espaces verts » située à l'est du complexe Jonquière sur la carte « Plan d'affectation – périmètre urbain » (p. 30). Pouvez-vous nous confirmer qu'il s'agit bien de cette zone et que l'on peut effectivement la qualifier de zone tampon ?
2. Dans son schéma d'aménagement, la ville souligne son intention de créer de nouvelles zones tampons aux pourtours des industries lourdes (document déposé DQ7.1). Pouvez-vous préciser à la commission si la ville de Saguenay a l'intention, à court ou à moyen terme, de créer de nouvelles zones tampons autour du complexe Jonquière ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 28 janvier prochain, compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission